

Travailleurs indépendants, vous venez de recevoir votre déclaration annuelle de ressources ?

► Rendez-vous sur www.cafat.nc

Les avantages de votre déclaration en ligne



Pas d'erreur ! Pas d'oubli !

Vous êtes guidé lors de la saisie. À tout moment, l'étape de la déclaration dans laquelle vous vous situez est indiquée.



Un service accessible 7j/7

Vous pouvez vous connecter sur « Mon espace privé » à tout moment.



Un accusé de réception officiel !

Vous le recevez immédiatement après avoir validé votre déclaration. C'est la preuve que votre démarche a bien été enregistrée.



Transfert automatique de vos données

Votre déclaration est envoyée à la CAFAT. Elle est reçue sans délai. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer ou de nous faire parvenir votre déclaration.

En déclarant en ligne, vous bénéficiez d'un
DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE
pour effectuer votre déclaration,
quel que soit votre régime d'imposition !



Pratique !

Vous avez des salariés ?

Retrouvez sur www.cafat.nc les autres services de déclaration en ligne : mise à jour des adresses des comptes Employeurs / indépendants, déclaration préalable à l'embauche, déclaration de rupture du contrat de travail, déclaration nominative trimestrielle et paiement en ligne des cotisations et contributions correspondantes... N'attendez pas !

Une question ? Un problème ?

Sur « Mon espace privé », vous avez accès à une aide en ligne avec des questions / réponses.

Vous pouvez également contacter nos conseillers !

- Par e-mail à l'adresse :
e-recouvrement@cafat.nc
- Par téléphone au **05.00.44 (appel gratuit)**.



Branche Recouvrement
4 rue du Général Mangin - BP L5
98849 Nouméa Cedex

www.cafat.nc

INFORMATION POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Déclaration annuelle de ressources

**Votre déclaration sur
www.cafat.nc**




www.cafat.nc



La déclaration annuelle de ressources des travailleurs indépendants*

Déclarer vos ressources en ligne, mode d'emploi !

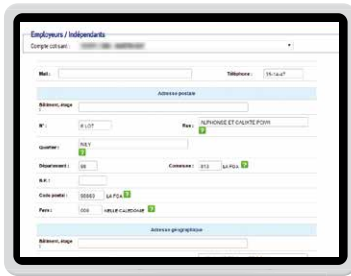
Rendez-vous sur : www.cafat.nc et cliquez, en haut à droite de votre écran, sur : 

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous vous connectez pour la première fois à « Mon espace privé », suivez d'abord les instructions ci-contre... ▶

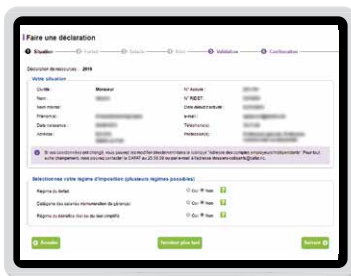
ÉTAPE 1 Je vérifie les coordonnées de mon compte cotisant CAFAT,

avant de faire une déclaration. Rendez-vous pour cela à la rubrique « Adresses des comptes Employeurs / indépendants » de votre espace « Employeurs / indépendants ».



ÉTAPE 2 Je fais une déclaration

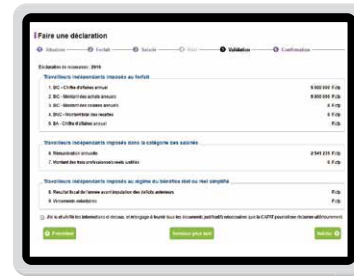
Cliquez sur « Faire une déclaration ». Vérifiez votre situation puis sélectionnez votre régime d'imposition : régime du forfait, catégorie des salariés, régime du bénéfice réel ou réel simplifié. Il vous suffit ensuite de renseigner les champs concernant vos revenus.



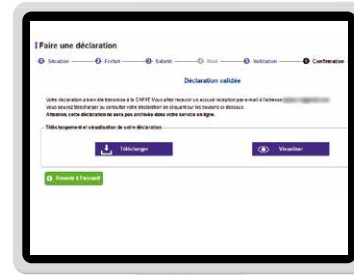
Vous bénéficiez d'une assistance à chaque étape de votre saisie : des bulles d'aide apparaissent quand vous cliquez sur le point d'interrogation associé.

ÉTAPE 3 Je contrôle et j'envoie

Vérifiez les données enregistrées. Vous pouvez choisir d'enregistrer votre déclaration de ressources comme « brouillon » pour la terminer plus tard ou de cliquer sur « Valider » si tout vous semble correct.

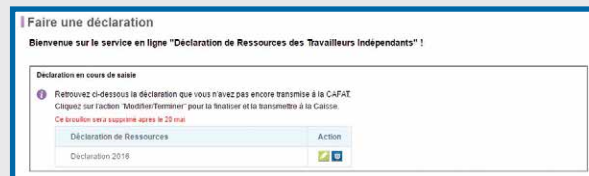


Votre déclaration de ressources validée est envoyée et vous recevez un accusé de réception par e-mail. Vous disposez de votre déclaration au format PDF, pour la visualiser ou la télécharger pour l'imprimer.



EN +

Sur la page d'accueil du service « Déclaration de Ressources », vous retrouverez votre déclaration en cours de saisie. Un bouton d'action vous permet de l'ouvrir, pour la finaliser et la transmettre à la CAFAT.



* les travailleurs indépendants artistes ne sont pas concernés.

Vous vous connectez pour la 1^{ère} fois sur « Mon espace privé » ?

L'accès à vos services en ligne se fait en deux étapes.



ÉTAPE 1 Créer votre compte

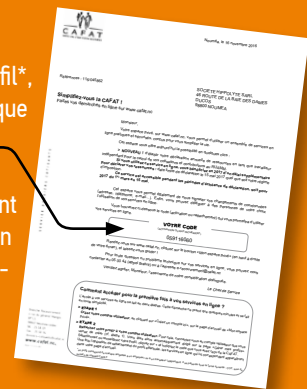
Créez votre compte utilisateur, en cliquant sur « Créez un compte », sur la page d'accueil de « Mon espace privé ».

ÉTAPE 2 Rattacher votre profil* à votre compte

Pour cela, connectez-vous au compte utilisateur que vous venez de créer (cf. étape 1). Vous êtes alors automatiquement dirigé sur la page « Gérer mes profils ».

Sélectionnez ou renseignez votre profil*, cliquez sur + et indiquez le code que vous avez reçu de la CAFAT.

Une fois l'opération de rattachement du profil effectuée, les services en ligne qui lui correspondent apparaîtront dans votre page d'accueil.



*Un profil correspond de manière simplifiée à un employeur ou à un travailleur indépendant. Il se présente sous la forme suivante : COT, suivi du numéro de cotisant CAFAT (sans séparateur, ni espace).

Exemple **COT** **123456**